



Philosophie et principes pédagogiques du domaine de la musique du Conservatoire royal de Liège

Le domaine de la musique du Conservatoire royal de Liège (CrLg) a pour principale mission de développer les capacités intellectuelles et artistiques des étudiants, afin de les amener à s'épanouir pleinement dans la vie professionnelle en tant que véritables artistes et acteurs sociaux. L'enseignement du Conservatoire, à travers son offre pédagogique et les nombreux partenariats qu'il développe au niveau national et international, tend à se rapprocher au mieux des réalités de la vie musicale de son temps.

Le domaine de la musique veille, notamment en préservant la richesse de la relation enseignant-étudiant, à former des artistes complets qui soient à même, par leurs acquis, d'enrichir la vie culturelle et intellectuelle de la société, en qualité d'interprète, de créateur ou de pédagogue, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Le Conservatoire s'est attaché depuis sa création, et à travers les multiples mutations du paysage artistique et sociétal, à préserver et affirmer une dimension humaine. Précurseur de l'évolution européenne tendant à promouvoir l'individuation des parcours d'études, il accompagne la réalisation des propositions singulières et favorise l'accomplissement de chaque étudiant.

Le dialogue singulier des enseignants et des étudiants participe de la conception fondamentale de la pédagogie du domaine de la musique du CrLg. Lieu de la transmission et de la multiplicité des échanges, de la circulation libre des expériences et des savoir-faire, il favorise l'exercice d'un regard prospectif et critique.

Le domaine de la musique du CrLg privilégie le recrutement d'un corps enseignant constitué de personnalités diverses, d'artistes représentant les multiples courants des professions musicales de notre temps, artistes de scène mais aussi créateurs, chercheurs en art ou en pédagogie de l'art, à même d'aider chaque étudiant à trouver sa propre voie d'expression.

Le Conservatoire a également pour mission de préparer à l'enseignement des disciplines artistiques tant en Belgique qu'à l'étranger. Le contenu de la formation pédagogique prend en considération l'organisation de l'enseignement des académies de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il s'engage à promouvoir une attitude citoyenne ainsi que le respect des valeurs de démocratie, d'ouverture, de respect, de neutralité et d'émancipation sociale, telles que décrites dans la charte des valeurs de « Wallonie-Bruxelles Enseignement ».

Le Conservatoire perpétue l'esprit de convivialité, d'ouverture, de recherche, de découverte et de dynamisme qui le caractérise depuis de nombreuses années. Il prône une maïeutique favorisant l'autonomie, la créativité, l'esprit critique et l'interdisciplinarité. Le domaine de la musique propose un enseignement ouvert à toutes les musiques, passées et actuelles.

Il vise à donner aux étudiants les compétences nécessaires pour explorer le patrimoine artistique des origines à nos jours, à la recherche de pistes insoupçonnées. Ainsi, au-delà de l'étude approfondie du répertoire traditionnel, le Conservatoire enseigne les œuvres du passé avec un regard nouveau et accorde une place importante aux pratiques et répertoires contemporains.



En vue de munir les étudiants des meilleurs outils de compréhension de la réalité professionnelle et sociale dans laquelle ils sont appelés à s'insérer, le domaine de la musique du CrLg :

- favorise les pratiques collectives de la musique et accorde notamment une place importante à la musique de chambre et à la pratique d'orchestre
- s'emploie à adapter sa pédagogie aux contextes artistiques, culturels, professionnels, sociaux et communicationnels de son temps
- tient un rôle de pôle culturel dans la cité, mais aussi dans la vie musicale et artistique belge et étrangère
- encourage les voyages d'études à l'étranger
- soutient le principe d'une pédagogie par projets, en parallèle d'une pédagogie par contrat et veille à organiser un type d'évaluation formative, qui tend à se rapprocher, le plus possible, d'une réelle situation professionnelle
- tient à conserver et transmettre les valeurs et acquis de son riche patrimoine historique, artistique et didactique
- entend promouvoir une politique constante d'amélioration de la qualité de ses structures pédagogiques et administratives
- met en valeur les qualités de ses enseignants en apportant son soutien à leurs pratiques artistiques, didactiques et de recherche, tout en leur garantissant une pleine liberté académique



- **Un lieu de connaissance, d'apprentissage et de formation**

L'ensemble des activités pratiques et artistiques vise à former des musiciens, dans le but d'en faire des artistes accomplis prêts à affronter les défis de leur vie professionnelle future. Cet enseignement prône la maïeutique, à savoir l'expression du talent, du savoir qui est caché en soi. L'interrogation constante sur les connaissances, en parallèle d'une réelle évaluation formative, est le moteur de l'évolution de l'artiste.

La profession de musicien s'est aujourd'hui largement diversifiée. De nombreux modes d'exercice de l'activité musicale sont apparus, qui constituent autant de champs et d'opportunités de réalisation professionnelle.

Le domaine de la musique dispense une formation générale conçue comme un accompagnement efficace qui soit en mesure de nourrir la formation artistique et technique, et d'offrir de réelles perspectives d'ouverture vers les répertoires et les pratiques qui constituent les éléments essentiels de la vie d'un musicien au XXI^{ème} siècle.

Dans cette perspective, il propose à l'étudiant un cadre de formation performant grâce à l'apport de spécialistes des répertoires spécifiques (musique ancienne, improvisation, création contemporaine...), ainsi qu'un ensemble de partenariats avec des institutions garantes d'expertise professionnelle et gages de l'insertion des étudiants. Aussi, en phase avec cette philosophie de diversité de pédagogies et de compétences, le domaine organise de nombreux stages, ateliers et master classes, faisant intervenir des maîtres de réputation internationale, venus d'horizons variés.

Cette démarche pédagogique d'ouverture, soutenue par une offre de cours au libre choix de l'étudiant (premier cycle) et de finalités spécialisées de master, permet de dessiner un parcours d'apprentissage et d'épanouissement artistique personnalisé et d'offrir à chaque cursus une orientation qui soit fonction de ses objectifs propres. Le domaine s'adapte également aux évolutions de notre société en proposant des programmes de cycle court, tel le baccalauréat professionnalisant en formation musicale, permettant à l'étudiant de cibler l'accès à certains champs professionnels dans un contexte de formation concentrée sur trois ans d'études, tout en garantissant un acquis de compétences de haut niveau.

Le domaine de la musique met ainsi en œuvre un véritable contrat entre l'institution et chacun de ses étudiants, visant le plein développement de son potentiel de réalisation.

- **Un lieu d'ouverture sociale et culturelle**

Le domaine de la musique tient à conserver sa place de véritable acteur sociétal en multipliant les collaborations avec des structures culturelles locales, régionales et internationales, visant à assumer ses responsabilités de service à la collectivité non seulement par le biais de la diffusion d'un certain patrimoine culturel, mais aussi par une réelle dynamique créative.

Les étudiants sont encouragés, dès les premières phases de leurs études, à se confronter à leurs responsabilités de futurs acteurs sociaux en participant à des sessions d'orchestre, à des projets mêlant théâtre et musique, en intégrant des productions dans des institutions culturelles telles que l'Opéra Royal de Wallonie (ORW), l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL), le Théâtre de Liège...

Le domaine de la musique tient à faire connaître au mieux l'étendue de ses activités. L'information passe non seulement par le site internet, mais également via les réseaux sociaux. Des moyens de diffusion multimédia sont mis en place de manière à inciter étudiants et pédagogues à partager les résultats de leurs recherches et créations, tout en permettant de conserver un bagage pédagogique et culturel à intégrer dans le patrimoine de l'institution.



- **Un lieu d'ouverture pédagogique**

Le domaine de la musique entend préserver la richesse de la multiplicité des pédagogies de son corps enseignant, constamment réorientées en fonction des contraintes et évolutions de notre temps, en lien avec un univers pédagogique régional, national et international.

L'interdépendance entre les académies régionales et notre domaine est évidente, non seulement en ce qui concerne les débouchés professionnels du monde de la pédagogie musicale, mais également au niveau du suivi des talents artistiques, et ce, dès le plus jeune âge. Une série de collaborations visant à faciliter et encourager la transition entre les académies et le domaine de la musique du CrLg sont mises en œuvre, notamment par le biais du système « jeunes talents », qui permet aux musiciens qui n'ont pas encore obtenu de diplôme d'enseignement secondaire supérieur de prendre de l'avance dans leurs études supérieures artistiques.

Le domaine de la musique encourage les échanges avec les autres Écoles Supérieures des Arts européennes, en développant les projets *Erasmus*. En parallèle de cette intégration des échanges internationaux au sein des programmes d'études, notre domaine organise également des événements ponctuels de collaborations pédagogiques internationales entre Écoles Supérieures des Arts, comme des concerts d'échange (de musique de chambre ou d'orchestre) et des master classes.

Des champs de véritables formations sur le terrain sont ouverts sous la forme de stages en institutions culturelles et pédagogiques (académies, Centre Henri Pousseur, orchestres et opéras locaux et régionaux tels que l'OPRL, l'ORW et La Monnaie, centres culturels...) intégrés dans les programmes d'études. L'OPRL a conclu pour la première fois, en septembre 2016, une convention avec le CrLg. Certains étudiants participent à des productions au sein même de l'orchestre, parrainés par un musicien professionnel qui les guide. Un rapport est ensuite envoyé au professeur de l'étudiant. Cela permet aux étudiants de découvrir la vie des musiciens d'orchestre en situation professionnelle et de valider un acquis d'expérience au sein de leur cursus d'études.

La garantie d'une collaboration de qualité passe par l'instauration de conventions et de contrats pédagogiques personnalisés, liant les étudiants et le CrLg aux institutions d'accueil.

Notre domaine vise également à intégrer le champ de la recherche artistique dans un contexte plus large, en initiant des collaborations avec les milieux universitaires régionaux.



- **Un lieu de conservation et de transmission d'un patrimoine**

Patrimoine architectural

Installé officiellement le 30 avril 1887, après une soixantaine d'années d'existence, sur une surface d'environ 2000 m² reliant la rue Forgeur au Boulevard Piercot, le domaine de la musique a le privilège d'être implanté dans un édifice prestigieux. Actuellement, les étudiants peuvent jouir de locaux en cours de rénovation, abrités derrière les ailes latérales de la façade Piercot et d'une très belle façade rue Forgeur. Ce bâtiment témoigne du dynamisme de la construction architecturale à Liège, entre 1870 et 1914.

Patrimoines culturels matériels et immatériels

Un patrimoine immatériel extraordinaire a été constitué à la même période : l'École liégeoise de violon. Notre institution a formé une quantité incroyable de violonistes virtuoses-pédagogues (très souvent issus de la région, particulièrement Verviers) ayant porté haut et fort sa renommée dans le monde occidental et singulièrement à Paris. Dans la digne succession d'Henri Vieuxtemps, ce furent les Joseph Debroux, Martin Pierre Marsick, Armand Parent, Ovide Musin, Eugène Ysaye et quantité d'autres. Le CrLg s'enorgueillit d'être en mesure de perpétuer les valeurs et les qualités de l'École liégeoise grâce à des pédagogues qui ont une filiation directe avec ces grands maîtres, notamment au travers de leur formation auprès d'Arthur Grumiaux ou de Léopold Douin.

Mais le CrLg s'est constitué un autre champ patrimonial incontournable, celui de pôle international de la musique contemporaine ; au travers notamment de l'action prépondérante de son directeur (de 1976 à 1986), Henri Pousseur.

Instruments prêtables et patrimoniaux

Au cours de ses 190 années d'existence, le Conservatoire s'est enrichi d'un considérable patrimoine matériel. Il a réuni plus de 200 instruments : cordes frottées et pincées, bois, cuivres et claviers. Mis à part quelques violons, dont le plus ancien date de la fin du XVII^e siècle, il s'agit essentiellement d'instruments des XIX^e et XX^e siècles. Certains d'entre eux présentent un réel intérêt organologique. Un programme de restauration à des fins pédagogiques est en cours. Par contre, d'autres instruments, soit en raison de leur état, soit en raison de leur qualité uniquement documentaire, sont conservés dans la réserve instrumentale. Outre les cordes, des instruments plus récents (deuxième moitié du XX^e siècle), principalement des bois et quelques cuivres, sont en état de jeu et peuvent être mis à disposition des étudiants comme instruments d'étude.

Bibliothèque

La bibliothèque présente une grande valeur sur le plan scientifique. Son fonds d'imprimés anciens fait l'objet de l'attention de nombreux spécialistes étrangers. Beaucoup de partitions et de livres anciens proviennent d'acquisitions de la première moitié du XIX^e siècle. Ces achats constituent le fonds du Conservatoire proprement dit. A cela, il faut ajouter des dons ou des achats de diverses provenances. Au total, ce ne sont pas moins de 79.000 livres et partitions qui sont à la disposition des étudiants, pédagogues et chercheurs. Le catalogue intégral est accessible sur Internet.

Salles de concert

Des événements du CrLg (master classes, auditions, évaluations, sessions d'orchestre) sont organisés dans la Salle philharmonique de Liège. Ce théâtre à l'italienne de 1887 a une capacité de plus de 1.100 places et



une acoustique exceptionnelle. L'école possède également deux grandes salles, dont l'Espace Henri Pousseur (équipé de deux pianos à queue), à usages multiples (conférences, concours et concerts) et accessibles aux étudiants et pédagogues.

- **Un lieu de création, recherche et invention**

La démarche pédagogique du Conservatoire tend à favoriser l'épanouissement des aptitudes créatives des étudiants. Les cours de composition, mais aussi les cours de pratique instrumentale et d'improvisation, sont autant d'occasions de stimuler la créativité spontanée des étudiants et de leur donner les outils, ou de leur enseigner les techniques, qui leur permettront d'acquérir au fil du temps une plus grande confiance en eux-mêmes et la capacité de situer leurs créations dans le paysage contemporain.

Dans les années septante, Henri Pousseur, directeur du Conservatoire royal de musique de Liège, oriente l'établissement vers de nouveaux horizons et crée de nouvelles disciplines : improvisation, musique de chambre axée sur le répertoire contemporain, musiques électroniques, pédagogies actives... Depuis, le domaine de la musique a toujours maintenu le développement d'une pédagogie allant dans ce sens, et incité les étudiants (interprètes et compositeurs) à s'investir dans la création musicale contemporaine avec le centre Henri Pousseur, lequel est équipé d'un studio de musique électronique performant, encadré par des assistants-techniciens. Tous les étudiants désireux de pratiquer la musique électronique mixte ont accès au studio et peuvent bénéficier d'un soutien logistique et informatique.

- **Un lieu d'excellence et de formation à l'esprit critique**

Le domaine de la musique souhaite maintenir sa tradition d'excellence, adaptée aux capacités de chacun. Il doit être à même de former chaque étudiant et de l'amener à dépasser ses limites, tout en l'aidant à faire les meilleurs choix pour lui-même et à s'orienter spontanément vers la carrière la plus épanouissante.

Portant une attention toute particulière à l'interdépendance et l'ouverture intellectuelle de ses étudiants, le domaine de la musique du CrLg propose des techniques scientifiques, historiques, philosophiques et critiques permettant d'approfondir la connaissance des répertoires et leurs ramifications diverses au cœur de l'histoire. Grâce aux transversalités culturelles et à la compréhension des correspondances entre les disciplines humaines, les acquis se teignent d'un regard nouveau, aiguisant l'esprit critique, développant l'excellence et favorisant l'humanisme.

- **Un lieu de transversalité**

Les pratiques de l'instrument, de la voix, de l'écriture ou de la composition sont par essence transversales, mobilisant conjointement et de façon inhérente, les différentes facettes de la technique et de l'art. L'aspect interdisciplinaire du métier de musicien, reflet de la société actuelle, induit cependant des formes plus complexes de transversalité des pratiques artistiques.

Les pratiques collectives, telles que la musique de chambre, l'orchestre ou le chant d'ensemble sont une incontournable école de l'écoute et du sens critique, mais aussi un lieu inestimable de rencontre artistique, formant nos étudiants à leurs responsabilités sociales futures. C'est pourquoi le domaine de la musique porte une attention particulière à conserver et encourager des activités de ce type tout au long des études.

La pratique de la transversalité passe par la culture de projets au sein du domaine de la musique, mais aussi en lien avec le domaine du théâtre. Si le développement des activités pluridisciplinaires se situe plutôt en marge des programmes officiels en premier cycle, il est par contre de plus en plus intégré au cursus de master.



Le travail de fin d'études est un lieu d'autonomie et de liberté pour l'étudiant, mais également une opportunité de rencontre entre recherche, pratiques artistiques et didactiques, connaissances techniques, pouvant élargir le champ d'intérêt de l'étudiant à des contextes inédits. D'autre part, les projets collectifs de finalités spécialisées permettent de provoquer des synergies entre activités, pour l'enrichissement de tous.

L'attachement du domaine de la musique du CrLg à conserver et faire évoluer son identité propre sur base de pratiques artistiques, telles que l'improvisation ou la musique contemporaine, élargit également le champ d'action potentiel de transversalité. D'un autre côté, une véritable multidisciplinarité est indissociable d'une constante recherche de nouveaux contextes de transversalité, en phase avec l'évolution de notre société. Aussi, le CrLg cherche à inviter des artistes et pédagogues liés à des pratiques artistiques et didactiques innovantes, ou simplement moins courantes. De ces initiatives naît un véritable laboratoire pédagogique, embryon de l'évolution de nos programmes d'études ou de la création de nouvelles finalités, voire de l'obtention de nouvelles habilitations.

Les pédagogues du domaine de la musique du CrLg s'inscrivent eux-mêmes dans une dynamique multidisciplinaire. En interaction avec leurs collègues, en restant à l'écoute de l'évolution de notre cadre artistique et pédagogique, ils ont la capacité de guider les étudiants dans de nouveaux champs d'exploration artistique. Les accompagnateurs n'interviennent pas seulement comme simples soutiens musicaux de cours, mais véritablement comme coachs instrumentaux ou vocaux. Les enseignants peuvent se fédérer autour de projets d'ampleur, tels que les sessions de l'orchestre des étudiants ou des projets de création de musique contemporaine.

• **Un lieu d'art**

La musique en tant qu'art est le moteur premier de la pédagogie du domaine. Le CrLg organise un enseignement qui soutient la pratique de l'art et de la recherche artistique des enseignants et des étudiants, parfois conjointement. La liberté académique dont bénéficient les pédagogues se double d'un véritable encouragement à leur épanouissement dans la carrière artistique en tant qu'artistes de scène, créateurs ou chercheurs.

L'ouverture à d'autres arts que la musique est de plus en plus nécessaire : les arts de la scène sont en constante interaction avec les arts visuels (cinéma, vidéo..), avec la littérature, avec les arts plastiques, de sorte qu'un enseignement artistique ne peut plus s'envisager isolément, mais qu'il est nécessairement intégré dans une démarche de découverte globale des autres disciplines, pour le plus grand enrichissement de tous.

• **Un lieu d'évaluation et d'amélioration de la qualité**

Le domaine de la musique du CrLg s'inscrit dans une dynamique d'évolution qualitative constante de ses processus pédagogiques. Épaulé en cela par l'AEQES, il poursuit une politique d'autoévaluation et de mise en place d'un plan d'action évolutif.

• **Un lieu de partage et de convivialité**

L'administration met en place les outils, structures et lieux de rencontres qui permettent de suivre et faire évoluer de manière personnalisée les parcours et programmes d'études de ses étudiants. Elle remet conseils et avis aux étudiants. L'accompagnement est particulièrement important ; tant lors de la phase d'inscription que tout au long de la formation.



Le Conseil des étudiants du domaine veille à soutenir tout étudiant. Il participe aux débats pédagogiques et aux votes sur les choix et stratégies du domaine, notamment par sa présence et son travail actif au sein des Conseils de gestion pédagogique et de domaine.

Le domaine de la musique apporte aux étudiants une atmosphère de travail sereine et studieuse, en aménageant des lieux tels que la cantine, ouverte tout au long de la journée, ou le jardin.

Les agents d'accueil sont à l'écoute des besoins de chacun. Les installations, les locaux de cours et de travail sont entretenus avec soin, améliorés et rénovés pour apporter un véritable confort à la communauté.

Les étudiants ont accès aux locaux pour leur travail personnel à des horaires très étendus, incluant soirées et week-ends, afin de mettre à profit chaque moment. Un logiciel de réservation efficace a été conçu à cet effet.